

Image not found or type unknown



Changement de fenêtres parties privées dans une copropriété

Par **Getulio**, le **24/11/2008** à **14:08**

Nous sommes copropriétaires et nous souhaitons changer nos fenêtres car celles d'origine sont très mal isolées et nous consommons énormément en chauffage. Si nous les remplaçons avec de nouvelles fenêtres de la même couleur et du même aspect, sommes-nous obligés d'en passer par l'assemblée générales des copropriétaires, ce qui retarderait de beaucoup notre projet et nous coûterait donc plus cher? Que risquons nous si nous n'attendons pas cette autorisation?

S'il vous plaît, répondez-moi.

Je vous remercie.

Getulio